

GRUPE «ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE METZ»

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

POUR L'OPPOSITION RETOUR A « METZ VILLE MORTE »



On connaissait la légende du Graouly ! Aujourd'hui l'opposition nous conte la légende d'une ville aux coffres pleins !

L'opposition, en manque d'idées et de projets, nous ressort le vieux discours éculé de Jean-Marie Rausch : la ville est riche et donc pas de nécessité d'augmenter les

impôts. A croire que tous ce qu'ils ont racontés contre JMR et sa gestion pendant la campagne est oublié. L'opposition semble frappée du syndrome de « Stockholm » ! Cette vision du passé repose sur le seul reversement par l'U.E.M. : 15 M d'euros. Or, ceci est à relativiser depuis la cession de 15% des actions au privé. **Ce montant va diminuer fortement**, sauf à mettre en danger l'entreprise.

Il faut que les messins sachent également que la dotation de l'Etat aux villes est **valorisée** en fonction de l'effort fiscal des communes. Ainsi la politique de **M. Jean-Marie Rausch** et de ses amis **a fait perdre à la ville de Metz 60 M d'euros sur 20 ans, faute de revalorisation** de l'effort fiscal. **Conséquence directe : une érosion constante et forte de l'épargne brute et donc de la capacité d'autofinancement pour investir !**

Enfin, **ne rien faire** semble être le credo de l'opposition actuelle au nom d'un principe politicien simple : si on veut se faire réélire, surtout faire croire qu'on peut raser gratis sans toucher aux impôts !

La théorie du zéro impôt est non seulement suicidaire pour l'économie de la ville, mais elle porte en elle le germe à terme, d'une augmentation véritablement massive des impôts ! Cette théorie, valable en période de croissance forte, est aujourd'hui une théorie d'appauvrissement de la ville.

Or, en cette période de récession, l'impôt raisonnablement levé, si cette hypothèse était retenue, **c'est aussi de la redistribution et la restitution aux citoyens de services**, qui n'ont pas été engagés depuis 40 ans, tels que :

- Plus de périscolaire, de places dans les crèches, de prestations aux personnes âgées, aux handicapés, d'action sociale...
- des transports modernes aux horaires tardifs irriguant tous les quartiers...
- d'animation de la ville au bénéfice du commerce et de l'économie.

Ces prestations participent de la préservation du pouvoir d'achat, de la mobilité pour l'emploi, l'objectif étant, dans cette phase de dépression nationale et internationale, **de préserver au mieux la croissance économique locale !** Puiser dans « la cagnotte » ne règle pas la nécessité de dégager un fort potentiel d'épargne brute (cash flow) pour les investissements. **C'est la base de toute gestion saine d'entreprise.**

L'opposition à court d'idées s'enferme dans un discours idéologique dont Metz a souffert depuis 40 ans : une ville carte postale et un retour à « **METZ VILLE MORTE** » et bunkerisée...

Telle n'est pas la voie et le choix de la majorité municipale, élue pour apporter un dynamisme nouveau, autour de projets forts. La majorité prendra ses responsabilités en contact direct avec les citoyens messins et le monde économique, quartier par quartier, en toute transparence pour « **L'AVENIR ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE METZ** ».

Antoine Fonte
Président du groupe EPAM

À l'occasion des fêtes de fin d'année les élus du groupe EPAM vous présentent leurs meilleurs voeux de bonheur et de réussite.

Il faut sauver le collège Schuman.



Le Conseil Général, a décidé de fermer le collège Robert SCHUMAN à Metz en septembre 2011 et le collège La Louvière à Marly.

Pour n'évoquer que la situation messine, les élus communistes sont solidaires du mouvement d'opposition à la fermeture du collège SCHUMAN associant personnels et parents d'élèves. Cette décision de fermeture est inacceptable.

A aucun moment, la commune de Metz n'a été avertie de cette décision qui aura un impact négatif sur sa population. Le collège Schuman a démontré sa capacité à répondre aux attentes de la population, en accueillant très tôt des élèves en situation d'handicap : deux Unités Pédagogiques

Intégrées y sont implantées. les collèges et lycée Schuman Metz ont su pleinement contribuer tout au long de ces années à la démocratisation de l'Ecole en permettant aux élèves des catégories populaires d'y réussir pleinement. Il serait absurde d'y mettre fin. Il n'y a aucun argument convaincant et pertinent pour justifier cette décision du Conseil Général. Alors que la réussite scolaire de tous les élèves devrait être la priorité, ce projet de fermeture s'inscrit pleinement dans la politique de casse de l'école publique.

Jacques MARECHAL, Laure DUPONT,
Danielle BORI, Gilbert KRAUSENER
élus PCF
«Groupe Ensemble pour l'Avenir de Metz»

Responsabilité, solidarité, équité



La France entre en récession, et ce ne sont plus seulement les situations professionnelles les plus fragiles qui vacillent.

La crise économique et financière ne doit pas faire oublier la lutte contre le bouleversement climatique et l'épuisement des ressources naturelles, pas plus que la recherche d'un progrès partagé et équitable.

Un exemple : Le secteur automobile va mal. Faut-il financer des constructeurs qui refusent depuis des années de prendre l'environnement en considération tout en engrangeant des bénéfices qu'ils ont redistribués à leurs actionnaires ? Ou est-il préférable de financer le développement du transport public

collectif de manière à diminuer la dépendance à la voiture et le saccage de la planète. **Poser la question, c'est y répondre...**

Les crises que nous endurons doivent être l'occasion de repenser notre vision du développement et notre modèle de société, **pour un monde plus juste, plus solidaire, plus responsable.**

Brigitte LEBLAN, René DARBOIS
Les verts
«Groupe Ensemble pour l'Avenir de Metz»

Un espace partagé Place Saint Louis



L'équipe municipale lancera en janvier prochain une expérience innovante.

Un lieu où cohabiteront harmonieusement tous les modes de déplacement.

Livrée aux seules voitures depuis l'invention de l'automobile, la Place Saint Louis a été rénovée en vue d'en faire un espace piétonnier. La concertation avec les résidents et les commerçants a fait émerger des inquiétudes face à ce projet. C'est pour cette raison que cette place, cœur historique de l'offre commerciale messine, sera bientôt l'un des premiers espaces en France appliquant le décret du 31 juillet 2008 qui organise le partage entre piétons, cyclistes, automobilistes et usagers des transports en commun.

Ainsi, piétons et cyclistes seront prioritaires sur les véhicules à moteur qui ne pourront dépasser une vitesse de 20 km/h. La circulation des voitures ne sera autorisée qu'entre

6 et 19 heures du lundi au vendredi, entre 6 et 11 heures le samedi et entre 6 et 13 heures le dimanche. L'espace sera ainsi laissé aux piétons, riverains et passants, le soir et le week-end.

Le dispositif sera mis en place à titre expérimental dès janvier pour une période de 6 mois. Il sera pérennisé après concertation avec les riverains et commerçants si le sens de la responsabilité de tous les usagers établit la viabilité du partage de cet espace.

Thierry JEAN
Adjoint au Maire
Chargé du développement économique
MODEM

METZ CAPITALE

Depuis sa prise de fonction, la Municipalité messine a voulu afficher une très forte proximité avec le Maire de Nancy.

Il est normal et souhaitable que les Maires des deux grandes villes lorraines discutent ensemble et fassent avancer des dossiers portant des intérêts communs et promouvant notre Région. C'est notamment le cas du projet d'université lorraine, qui devrait être concrétisé à l'horizon 2012, résultant de la fusion des universités messines et nancéennes.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que ces rencontres se font dans un double contexte. Celui des restructurations militaires d'une part et celui de la réforme de l'administration régionale d'autre part, ramenant le nombre de directions régionales à 8.

Metz n'a pas à rougir de son statut de capitale administrative de la Lorraine. Elle doit au contraire l'affirmer par la présence légitime des directions régionales à Metz, à proximité immédiate du Préfet de Région.

Nous n'avons pas toujours perçu cette ambition et cette volonté chez la Municipalité messine. Par exemple, lorsque le Docteur Khalifé a travaillé sur le dossier de la future Agence Régionale de Santé pour montrer les arguments justifiant sa localisation à Metz.

C'est pourquoi, notre groupe a été le premier à tirer la sonnette d'alarme en demandant l'organisation d'un débat sur les grands équilibres régionaux. Demande entendue puisqu'un débat avec les forces vives a été organisé le 14 novembre dernier.

Le respect des équilibres régionaux justifie à Metz les sièges des institutions économiques :

- **la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie**
- **le pôle emploi** résultant de la fusion ANPE/ ASSEDIC
- **la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi**

Ces demandes ne peuvent être interprétées comme une volonté de raviver les querelles entre les deux métropoles lorraines, car il s'agit tout simplement de considérer à sa juste valeur le poids économique de la Moselle.

Les choix qui seront faits seront très importants pour l'avenir de notre ville. Notre groupe sera toujours très vigilant et offensif pour que Metz soit entendue et respectée.

Mes Collègues du Groupe Destin pour Metz se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jérémy Aldrin

Pour le groupe « Destin pour Metz »

Patrick Thil, Christine Genet, Michèle Lety, Khalifé Khalifé, Dominique Boh-Petit, Anne Stémart



Patrick
THIL



Christine
GENET



Michèle
LETY



Khalifé
KHALIFÉ



Dominique
BOH-PETIT



Anne
STÉMART



Jérémy
ALDRIN



Marie-Jo
ZIMMERMANN



Nathalie
COLIN-OESTERLE



Martine
NICOLAS



Anne-Noëlle
QUILLOT



Christian
ANTOINE



Emmanuel
LEBEAU



Denis
JACQUAT

Impôts locaux : attention danger !

Afin d'être en priorité au service de nos concitoyens, nous avons décidé de pratiquer une opposition constructive au sein du conseil municipal. Une politique de la terre brûlée serait en effet contreproductive et nuirait aux intérêts des Messins. Dans ce cadre, nous nous opposons aux projets qui relèvent d'une gestion aventureuse. Par contre, nous approuvons les propositions positives, notamment celle qui permet d'étendre le secteur sauvegardé aux quartiers historiques de Metz.

Notre opposition, lors du dernier conseil municipal au budget supplémentaire 2008 va dans ce sens. Six mois après le changement de municipalité, la culture de la dépense publique sans réelle modération est en marche avec près de 4 000 000 euros de dépenses supplémentaires. Or, il faut que chaque décideur dépense les deniers publics avec parcimonie. Le volume des dépenses doit notamment être limité aux recettes disponibles. Hélas à Metz, la nouvelle municipalité fait le contraire, elle décide d'abord les dépenses et ajuste ensuite les recettes au prix d'une augmentation des impôts locaux à venir. C'est pourquoi, Monsieur GROS veut dès 2009 augmenter fortement les taxes.

Nous ne cautionnons pas la fuite en avant budgétaire de la nouvelle municipalité car le contexte est difficile. La crise financière et économique fait rage, ce qui est tout à fait incompatible avec une hausse des impôts. Cette crise va ainsi toucher en priorité les Messins les plus vulnérables et ils seront également les plus touchés par la hausse des impôts. En effet, les impôts locaux ne sont pas progressifs et ils pèsent donc plus lourdement sur les ménages appartenant aux classes pauvres et aux classes moyennes. Dès lors, il est essentiel d'éviter toute inflation des impôts locaux dans la situation économique actuelle.